

COMMUNE DE
MARANGE-SILVANGE

PLAN LOCAL
D'URBANISME

5.1. RÉGLEMENT GRAPHIQUE
TERRITOIRE COMMUNAL

Echelle 1 / 5000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du 17/09/2020

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :

APPROUVANT
le Plan Local d'Urbanisme



Approuvé le :	Elaboré le :	Modifié le :	Mis à jour le :
17/09/2020	23/05/1983	17/01/2015	09/02/1981
Révisé le :	27/03/1986	22/11/2015	25/05/1982
20/03/1994	29/05/1989		20/07/1989
21/03/2002	03/01/1997		20/01/1987
14/05/2008	22/01/1998		15/04/1991
27/08/2013	21/02/2002		20/01/1985
	24/06/2009		14/01/1997

« Origine DOP® Coteaux © Droits de l'Etat réservés © 2019 »

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Elément du patrimoine bâti ou paysager à préserver
- Marge de recul
- Secteur concerné par des OAP
- Zone d'activités minières
- Limite communale

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
8	Aménagement de la VR 52 (emprise du projet)	106 339 m²	Ebit

